Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 3 juillet 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un concours externe pour le recrutement dans le corps de technicien d'art de classe normale du ministère de la culture

NOR: MICB1718306A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 3 juillet 2017, est autorisée au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un concours externe pour le recrutement dans le corps de technicien d'art du ministère de la culture, métiers du textile, spécialité « artiste licier ».

Le nombre total de postes offerts à ce concours externe est fixé à 6.

Les candidats devront s'inscrire par internet du 13 juillet 2017 à partir de 12 heures, heure de Paris, au 17 août 2017, à 17 heures, heure de Paris, à l'adresse suivante :

http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Concours-et-examens-professionnels.

Les candidats pourront modifier les données de leur dossier jusqu'à la date de clôture des inscriptions uniquement par voie postale en adressant un courrier, au plus tard le 17 août 2017, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : ministère de la culture, secrétariat général, service des ressources humaines, sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales, département du recrutement, de la mobilité et de la formation, bureau des concours et de la préparation aux examens, concours externe de technicien d'art, spécialité « artiste licier », 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 01.

Toute modification ultérieure à cette date et toute modification arrivant dans une enveloppe dépourvue du cachet de la poste ne seront pas prises en compte.

En cas d'impossibilité de s'inscrire par internet, les candidats pourront s'inscrire par voie postale :

- soit à l'appui du formulaire d'inscription annexé à cet arrêté ;
- soit par voie de téléchargement sur le site internet des concours du ministère de la culture, à l'adresse suivante :
- http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Concours-et-examens-professionnels/Filiere-metiers-d-art/Technicien-d-art;
- soit en effectuant une demande de formulaire d'inscription, sur papier libre, accompagnée d'une enveloppe (format A4) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 80 g, libellée aux nom, prénom et adresse du candidat. Cette demande devra être adressée au ministère de la culture, secrétariat général, service des ressources humaines, sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales, département du recrutement, de la mobilité et de la formation, bureau des concours et de la préparation aux examens, concours externe de technicien d'art, spécialité « artiste licier », 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 01.

Le défaut de réception de la demande de formulaire n'engage en aucune façon la responsabilité de l'administration.

Si le formulaire d'inscription est transmis après le 17 août 2017 (le cachet de la poste faisant foi), l'inscription du candidat n'est pas prise en compte et le candidat n'est pas admis à concourir.

Les candidats au concours externe devront constituer, à l'appui de leur candidature, un dossier administratif comprenant les pièces suivantes :

- la copie de leur diplôme attestant qu'ils sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou d'un diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007;
- un document officiel avec photographie justifiant leur nationalité (copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport) ou tout document prouvant l'existence d'une procédure en cours d'acquisition de la nationalité française;
- deux enveloppes timbrées (au tarif « lettre prioritaire ») aux nom, prénom et adresse personnelle du candidat ;
- les candidats inscrits par voie postale doivent, en outre, transmettre le formulaire d'inscription papier, dûment complété et signé.

L'ensemble de ce dossier administratif doit être envoyé, au plus tard le 17 août 2017, avant minuit, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : ministère de la culture, secrétariat général, service des ressources humaines, département du recrutement, de la mobilité et de la formation, bureau des concours et de la préparation aux examens, concours externe de technicien d'art, spécialité « artiste licier », 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 01.

L'épreuve écrite d'admissibilité se déroulera le 19 septembre 2017 en région parisienne et dans les directions des affaires culturelles en outre-mer.

Les épreuves orales d'admissibilité auront lieu à partir du 20 septembre en région parisienne.

Le défaut de réception des convocations pour les candidats à chacune des épreuves d'admissibilité et d'admission n'engage en aucune façon la responsabilité de l'administration. En cas de non réception des convocations quinze jours avant la date de chacune des épreuves, il appartient aux candidats de prendre contact avec le bureau des concours et de la préparation aux examens du ministère de la culture en charge de l'organisation des concours.

La nomination du jury fera l'objet d'un arrêté ultérieur de la ministre de la culture.

ANNEXE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DE TECHNICIEN D'ART, SPÉCIALITÉ « ARTISTE LICIER » DU MINISTÈRE DE LA CULTURE UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS NON INSCRITS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Session 2017

Formulaire, accompagné du dossier administratif, à faire parvenir au ministère de la culture, secrétariat général, service des ressources humaines, département du recrutement, de la mobilité et de la formation, bureau des concours et de la préparation aux examens, concours externe de technicien d'art, spécialité « artiste licier », 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 01, au plus tard le 17 août 2017, avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

IDENTIFICATION	ADRESSE À LAQUELLE SERONT EXPÉDIÉES TOUTES LES CORRESPONDANCES
□ M., □ Mme (1)	Résidence, bâtiment :
Nom de naissance :	N°: Rue:
Nom d'usage ou d'épouse :	Code postal : Commune de résidence : Pays :
Prénom(s):	Téléphone fixe : Téléphone portable : Adresse électronique :
CATÉGORIE À CHOISIR : une seule catégorie doit être cochée. Dans le cas contraire, l'inscription du candidat ne sera pas prise en compte. □ basse-lice □ haute-lice □ Savonnerie	
(1) Cocher la case correspondante.	

A, le

Signature du candidat :